

## RENCONTRE NATIONALE DU RAPPEL 14/11/2019

### PRISE DE NOTE - ATELIER « QUELLE STRATEGIE POUR DEFENDRE UNE MESURE DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE AUPRES D'UN DECIDEUR LOCAL ? »

Nom-Prénom de l'animateur : Julie COURBIN, France MICHEL (Fondation Abbé Pierre)

#### Partie 1 : Présentation de la mesure et définition d'objectifs opérationnels

<b>Mesure retenue pour l'atelier :</b>	Intégrer une offre de médiation et d'accompagnement locataires / bailleurs dans les plateformes territoriales de la rénovation énergétique / le SPPEH
<b>1/ <u>Les enjeux</u> :</b> Partage de l'intérêt à défendre cette mesure en s'appuyant sur des retours d'expériences concrets et des témoignages : Pourquoi je participe à cet atelier ? Pourquoi cette mesure me semble prioritaire au niveau local ?	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la qualité de vie et les conditions de logement des ménages (parc privé et parc social)</li><li>- La médiation est indispensable pour permettre le passage à l'acte des propriétaires bailleurs</li><li>- Absence de relation entre locataire et bailleur :<ul style="list-style-type: none"><li>- Remédier à la peur et au découragement du propriétaire</li><li>- Peur du locataire de perdre son logement durant les travaux</li></ul></li><li>- La médiation peut s'étaler sur la durée des travaux, qui sont d'autant plus complexes qu'ils se déroulent en milieu occupé.</li><li>- Peut limiter / éviter des impayés</li><li>- Introduire un tiers neutre dans la discussion pour objectiver et apaiser la situation</li><li>- Anticiper de nouvelles lois à venir</li><li>- Faire connaître les dispositifs existants pour aider les propriétaires</li><li>- Faire face aux problèmes liés à la méconnaissance chez certains propriétaires de l'état de leur logement</li><li>- Remettre les personnes au centre de la réflexion et pas seulement le bâtiment</li><li>- Créer des relations de confiance avec les locataires</li></ul>
<b>2/ <u>Les objectifs opérationnels</u> :</b> Ils permettent de décliner l'enjeu, on a 2 ou 3 objectifs maximum, et surtout, ils sont SMART (Spécifique Mesurable Acceptable Réaliste et délimités dans le Temps) => je veux convaincre qui, à quel moment, de quelle manière	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Convaincre la collectivité d'intégrer une médiation dans la PTRE</li><li>2) Mettre en place un dispositif de montée en compétence des élus, professionnels et habitants sur le sujet</li><li>3) Dédier une ligne budgétaire dans la PTRE à la médiation</li></ol>

## Partie 2 : Co-construction d'une stratégie pour convaincre

	1) Convaincre la collectivité	2) Mettre en place un dispositif de montée en compétence des élus, professionnels et habitants sur le sujet	3) Dédier une ligne budgétaire dans la PTRE à la médiation
<p><b>1/ Pour convaincre, quels sont les parties prenantes à impliquer ? en vert nos alliés / en orange les indécis / en rouge nos opposants</b></p>	<p><b>Alliés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services de cohésion sociale, action sociale, hygiène, climat / développement durable</li> <li>- Associations de consommateurs et de locataires (CLCV)</li> <li>- ADIL</li> <li>- AIVS / AIS</li> <li>- Caf, MSA</li> </ul> <p><b>Indécis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élus</li> <li>- Notaires</li> <li>- Agence immobilières</li> </ul> <p><b>Opposants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Syndics</li> </ul>	<p>ARC, Conseils syndicaux</p>	
<p><b>2/ Quels seraient les arguments pour convaincre ces parties prenantes ? (indécis / opposants)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmenter l'attractivité du territoire (capacité à se loger et rester → emploi)</li> <li>- égalité d'accès au(x) droit(s)</li> <li>- garder les électeurs / assurer a paix sociale (éviter les groupes d'action type Alinsky)</li> <li>- impacts sanitaires (maladies liées au logement, aux privations, à l'humidité)</li> <li>- prévenir les impayés, les expulsions locatives, la progression du parc indigne</li> <li>- rationaliser les dispositifs locaux , notamment lorsque des dispositifs de détection via des visites à domicile et des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer une culture commune autour des droits et devoirs de chacun</li> <li>- mieux répondre aux attentes des usagers</li> <li>- casser les idées reçues (sur les propriétaires radins et les locataires destructeurs)</li> </ul>	

	diagnostics sociotechniques existent.		
<b>3/ De quels outils, actions a-t-on besoin pour convaincre et atteindre nos objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions / rencontre des élus = valoriser les retours d'expériences positifs</li> <li>- visites de logements dégradés / énergivores</li> <li>- Exploiter les données / chiffres FSL énergie</li> <li>- Sensibiliser au besoin de médiation, en communiquant notamment sur le décret décence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion d'accueil des nouveaux arrivants PO / PB</li> <li>- Former les professionnels de l'habitat et de l'action sociale à la médiation, à la neutralité</li> <li>- Grille de non-décence (auto-diagnostic pour auto-saisine des locataires et des professionnels)</li> <li>- Pour les Caf/MSA, sessions d'information des demandeurs d'allocation logement</li> </ul>	
<b>Partie 3 : Préparation de la restitution</b>			
<b>Une phrase courte pour résumer l'esprit de l'atelier :</b>	Locataires, pas loques à terre ! Proprios, pas salauds !		